



Pomès Immobilier

# Barèmes d'honoraires au 1<sup>er</sup> février 2025

## Transaction

	Vendeur	Acquéreur
Prix de vente net vendeur	Honoraires TTC	
Jusqu'à 195 000 €	5 000 €	5 000 €
De 195 001€ à 1 200 000 €	2,5%	2,5%
Au-delà de 1 200 001 €	2%	2%
Parkings – Box – Cave	1 500 €	1 500 €

## Location

	Bailleur	Locataire
Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :		
• Zone non tendue	8 € TTC / m <sup>2</sup>	8 € TTC / m <sup>2</sup>
• Zone tendue	10 € TTC / m <sup>2</sup>	10 € TTC / m <sup>2</sup>
• Zone très tendue	12 € TTC / m <sup>2</sup>	12 € TTC / m <sup>2</sup>
Honoraires d'état des lieux :	3 € TTC / m <sup>2</sup>	3 € TTC / m <sup>2</sup>
Frais de dossier et d'entremise :	360 € TTC	
Prestation à l'unité :		
Parkings – Box – Cave	120 € TTC	120€ TTC
Frais de rédaction de bail	250 TTC	250 TTC

## Gestion locative

Prestations	Honoraires
<b>Forfait Découverte</b> Prestations incluses : encaissement des loyers et charges, quittancement, tenue de la comptabilité propriétaire Si mandataire auprès du syndic (paiement des appels de fonds)	3 % TTC des encaissements  + 1 % TTC des encaissements
<b>Forfait Confort</b> Forfait « tout inclus » à l'exception des prestations facturées à la vacation	7,2 % TTC des encaissements
<b>Forfait Tranquillité</b> Forfait « tout inclus »	10,8 % TTC des encaissements
<b>Vacations :</b> · Gestion des gros sinistres · Gestion des gros travaux (hors travaux d'entretien courant) · Gestion des procédures contentieuses	À la vacation (Taux horaire : 108€ TTC)
<b>Établissement des éléments pour la déclaration des revenus fonciers</b>	120 € TTC
<b>Garantie totale des loyers impayés</b>	2.5 % des quittancements dont 0.2% de frais de gestion